



AUDIO CONFÉRENCE « Crise sanitaires » DU 5 MARS 2021 AVEC LA DG

En préalable l'USD-FO rappelle ses attentes d'information en ce qui concerne les agents de Roissy qui ont été déplacés et qui n'ont pas de perspectives sur la durée de leur mission.

Il nous tient aussi à cœur également de connaître la position du ministère et de notre direction au sujet de la vaccination (suggérée, obligatoire, accompagnée ?).

Les sujets abordés

L'évaluation : Un complément à la note sur l'évaluation sera apporté par la direction générale pour donner des précisions sur cette évaluation très spécifique dans le période de pandémie.

D'une manière générale, la partie subjective de l'évaluation donne lieu à un certain nombre de dérives locales sur la manière de servir des agents dans ce contexte spécial. Un recadrage de la DG s'avère indispensable. Une note en ce sens sera diffusée prochainement.

Les statistiques du télétravail : De manière exceptionnelle cette statistique aura pour but de vérifier que tous les services bénéficient du télétravail. L'étude, qui sera fournie, sera plus fine car établie par type de service.

Ce document sera établi la semaine prochaine. Il permettra d'évaluer si les pratiques sont homogènes entre services comparables.

Les absences :

A Mayotte pour la 3^{ème} semaine consécutive de confinement, le taux de personnes concernées par la maladie (ou cas contact), est réduit d'un tiers.



Contacts : fodouanes@gmx.fr - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

www.fodouanes.fr - www.sncd.info

La vaccination : A Mayotte, les agents ont été reconnus comme prioritaires mais est réalisé sur la base du volontariat. 33 agents ont reçu une première injection. Le taux est variable selon les services.

La vaccination plus générale : Les médecins du travail peuvent mettre en œuvre la vaccination dans le privé comme dans le public. Cela doit se mettre en place conformément au plan gouvernemental de vaccination.

Le secrétariat général de Bercy va lancer un plan de vaccination dans le même cadre. L'offre de vaccination se fera aussi en rapport avec la capacité d'accès au vaccin donc une expérimentation commencera mi-mars.

Les centres de Dunkerque et Boulogne seront les premiers à commencer cette expérimentation.

Les agents vaccinés subissant des effets secondaires néfastes pourront bénéficier d'autorisation exceptionnelles d'absence délivrées par leur chef de service. La DG donnera des instructions en ce sens. L'USD-FO ne peut que s'en réjouir car c'est une revendication que nous portons. En effet, en cas d'arrêt maladie ordinaire, ces agents auraient subi une perte financière liée au jour de carence ce qui aurait été un comble !

Le télétravail et le coût du télétravail au domicile :

5000 PC portables sont distribués aujourd'hui sur 9300 agents en télétravail et des PC doivent être livrés pour atteindre le 100% d'agents dotés.

Pour la prise en charge des frais liés au télétravail, c'est un sujet qui est intégré dans les nouvelles négociations fonction publique. Nous aurons une réponse de la part du ministère sur ce sujet.

La DG ne peut pas partir seule sur ce sujet.

Pour l'heure nous appréhendons le télétravail en période de crise, l'administration nous propose de discuter rapidement (GT à moyen terme) de ce que sera le télétravail en post crise. Le sujet étant de réécrire une nouvelle doctrine.

L'USD FO attire l'attention de l'administration sur la nécessité du recensement des missions éligibles au télétravail, mais également sur la sécurité des données et sur la responsabilité des agents qui découle de l'obligation d'assurer la sécurisation du matériel et des données utilisées.

Les questions sont prises par la direction générale.

Sur la téléphonie : L'aspect matériel est intégré et le droit à la déconnexion a été traité dans les communications de l'administration à destination des agents. Il sera régulièrement rappelé.



Contacts : fodouanes@gmx.fr - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

www.fodouanes.fr - www.sncd.info

L'USD-FO avait alerté la DG lors de la dernière réunion covid nationale des conséquences du déport important de charge de travail vers les services FP des DI. La DG reconnaît cet état de fait. Des conséquences similaires se font également sentir dans les services de recrutement et à la DNRFP. Cette dernière met tout en œuvre pour en atténuer les effets. Nous appelons les agents concernés à se rapprocher de nos représentants locaux afin de nous signaler toute difficulté car l'USD-FO continuera à suivre ce dossier de près.

L'intersyndicale nationale avait programmé une RMIS nationale en visio dédiée aux recettes interrégionales et régionales sur le sujet du transfert de la fiscalité vers la DGFIP.

La DGAFP semble interdire cette communication, au vu des textes en vigueur mais en ne tenant aucun compte des conditions sanitaires ! Nous portons donc à la connaissance de la directrice générale notre mécontentement et notre inquiétude sur les conséquences d'une telle décision.

Aujourd'hui c'est la voix des agents qui se trouve ignorée par cette attitude.

La directrice générale nous précise que les textes sur le sujet des RMIS ne prévoit pas cette éventualité d'une RMIS nationale. L'instruction ministérielle a contraint la DGAFP à se prononcer défavorablement sur ce sujet. Néanmoins pour donner suite à nos échanges la directrice générale va tenter de faire évoluer le cadre ministériel en re-saisissant le secrétariat général.

Cette entrave au droit syndical comme à l'expression des agents est, sans nul doute, de nature à complexifier une reprise du dialogue social qui avait été amorcée le 12 février. Nous avons l'impression d'entrer dans une ère d'autocratie dans laquelle d'obscurs fonctionnaires de la DGAFP ont pris le contrôle de toutes les administrations, sous l'œil bienveillant de Ministres évanescents. Il est aisé de comprendre que nous ne pourrions pas rester sans réponse face à cette tentative innommable.

L'USD-FO était représentée par : LUNESU Salvatore, ESCAVI Edgar, CATALA Marie-Jeanne



Contacts : fodouanes@gmx.fr - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

www.fodouanes.fr - www.sncd.info